

DEC221224DR10

**Décision portant nomination de M. Nicolas RUDOLF, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information adjoint (CSSI adjoint) de l'unité UMR7178 intitulée Institut Pluridisciplinaire Hubert Curien (IPHC).**

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

**Vu** la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

**Vu** la décision DEC171276DGDS du 21 décembre 2017 approuvant le renouvellement de l'UMR7178, intitulée Institut Pluridisciplinaire Hubert Curien, dont la directrice est Mme Sandrine COURTIN ;

**Vu** l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Alsace ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Nicolas RUDOLF, Ingénieur de recherche, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information adjoint de l'unité UMR7178 à compter du 22 mars 2022.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 22/03/2022

Pour le président - directeur général et par délégation,  
La directrice d'unité  
Sandrine COURTIN

La Directrice de l'IPHC  
Sandrine COURTIN

